

No.	TITRE DES BILLS.	Ont originaé dans		Comment il en a été disposé.							REMARQUES.
		L'Assemblée législative.	Conseil législatif.	Pasés et sanctionnés.	Sanction royale réservée.	Sanction royale refusée.	Perdus ou tombés dans l'Assemblée législative.	Perdus dans le conseil lé-gislatif.	Amendés par le conseil législatif, et amendements repétés par l'Assemblée.	Amendés par l'Assemblée, et amendements repétés par le conseil législatif.	
295	Pour amender le statut 12 Vict , ch. 42, intitulé : " Acte pour abolir l'emprisonnement pour dette, et punir les débiteurs frauduleux, dans le Bas-Canada, et pour d'autres fins." (Sanborn)	1									Voir bills Nos. 52 70, 180, 199, 252 et 312.
296	Pour amender l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada de 1855, et pour ériger St. Aubert en une municipalité séparée. (20 Vic., c. 137.) (Fournier.)	1		1							
297	Pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly. (20 Vic., chap 143.) (L'hon. M. Drummond.)	1		1							
298	Pour autoriser James Carlton Grant et autres, à ratifier la vente de certaines terres dans la ville et le township de Hope, dans le comté de Durham, ci-devant appartenant à Reuben Pitkin Grant, décédé, et d'en exécuter le transport, nonobstant leur inhabilité légale. (20 Vic., c. 195.) (Conseil législatif.) ...	...	1	1							
299	Pour amender de nouveau les actes relatifs à l'institution royale pour l'avancement des sciences, et à l'université du collège McGill. (20 Vic., chap. 53.) (Conseil législatif.)		1	1							
300	Pour faire disparaître des doutes relativement aux pouvoirs des inspecteurs et surintendants de police des cités de Québec et de Montréal. (20 Vic., chap. 122.) (Conseil législatif.)		1	1							
301	Pour accorder certains lois, dans la ville de Cornwall, à la municipalité de cette ville. (Mattee.)	1								1	

[illegible]